

# Les interventions non pharmacologiques concernant la désinhibition sexuelle

## 1. Débuter par une approche non pharmacologique

- Revoir les interactions avec les soignants (est-ce que l'approche est appropriée ?)
- Rediriger la personne
- Favoriser l'intimité de la personne
- Permettre des visites conjugales privées
- Expliquer à nouveau à la personne le contexte dans lequel elle se trouve et le caractère inapproprié de son comportement (avec calme et sans jugement)
- Utiliser des stratégies de diversion
- Donner de l'attention aux moments où le comportement est approprié
- Favoriser des activités récréatives
- Occuper la personne en lui proposant des activités manuelles
- Modifier la tenue vestimentaire de la personne (p.ex., salopette)
- Limiter l'exposition de la personne à des contenus sexuels (p.ex., tv, tenue vestimentaire).
- Augmenter la surveillance
- La retirer dans un endroit privé
- Envisager des modifications dans l'environnement (changement de chambre ou d'unité)

## 2. Porter une attention à l'approche lors des soins d'hygiène

- Favoriser les soins par un soignant du même sexe
- Offrir les soins à deux soignants
- L'impliquer lors des soins et laisser la personne laver elle-même ses parties génitales
- Recourir à la diversion (parler de sujets significatifs)
- Occuper les mains de la personne (par exemple lui demander de tenir la bouteille de savon)
- Porter attention à notre tenue vestimentaire (par exemple, une soignante pourrait mettre une jaquette de prévention des infections pour camoufler ses courbes)
- Éviter d'être trop familier avec la personne
- Si l'usager vous touche d'une certaine façon que vous n'appréciez pas, vous pouvez lui rappeler délicatement que sa conduite est inappropriée et lui mentionner, que vous vous sentez inconfortable
- Si les comportements sont trop importants, se retirer et offrir le soin à un autre moment.

## 3. Protéger les usagers non consentants ou inaptes

- Lui signifier que son comportement est inapproprié étant donné que la personne est non consentante (en fonction de l'ampleur de ses déficits cognitifs).
- Encadrer son comportement : augmenter la surveillance
- Adaptations de l'environnement : changer l'usager de chambre ou d'unité pour limiter les contacts avec la personne ciblée ou par exemple, si les gestes surviennent la nuit, installer un système de détection sonore au lit qui pourra aviser le personnel que l'usager est debout et que l'on doit intervenir
- **Importance de signaler les événements à l'institution et aux représentants légaux**